



## ETUDE DES MATIERES INERTES RECYCLEES A LA REUNION EN 2019

Mission gestion des déchets du BTP - CER BTP

### Les objectifs de l'observatoire

- **Être un outil de connaissance** : disposer d'information fiable sur la consommation de graves recyclées.
- **Evaluer la politique de sensibilisation** menée par la CER BTP

### Les recycleurs interrogés :

- STS – PF TRI/RECYCLAGE
- VALORUN – PF TRI/RECYCLAGE
- TERALTA – PF TRI/RECYCLAGE
- LAFARGE HOLCIM – CARRIERE

Cette enquête est non exhaustive. En effet, elle ne prend pas en compte l'ensemble des installations assurant le traitement des déchets inertes.

Cependant, sur la base des données de 2017, les recycleurs interrogés dans cette étude représentent 97% du marché.

**Le secteur du BTP génère plus de 260 millions de tonnes de déchets par an en France.**

**La Loi de transition énergétique oblige le secteur à valoriser 70% des déchets du BTP d'ici 2020.**

### LE CONTEXTE DE L'ETUDE

A La Réunion, le secteur du BTP a généré entre 2,3 millions de tonnes de déchets en 2017 (*chiffre de l'observatoire des déchets du BTP- Edition 2019*). Sur ce gisement total, plus de 90% sont des déchets que l'on qualifie d'inertes. Ils ne se décomposent pas, ne produisent aucune réaction chimique, physique ou biologique importante, et possèdent un fort potentiel en termes de recyclage.

Afin de recycler ces déchets et de trouver des alternatives à l'utilisation de la ressource naturelle, le secteur du BTP réunionnais s'est donc lancé dans la production de matériaux de type graves issus du recyclage des déchets inertes du BTP.

Totalement en cohérence avec la réglementation en vigueur, cette action trouve écho dans le Schéma Départemental des Carrières qui milite pour un recours aux matériaux alternatifs dans un souci de préservation et d'économie des ressources naturelles alluvionnaires.

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM La Réunion) estime que le besoin en granulats à l'échelle du territoire réunionnais s'élève à 5,5 millions de tonnes par an. Soit 15 kg de granulats par jour par habitant afin de garantir le développement de La Réunion et l'entretien des infrastructures.

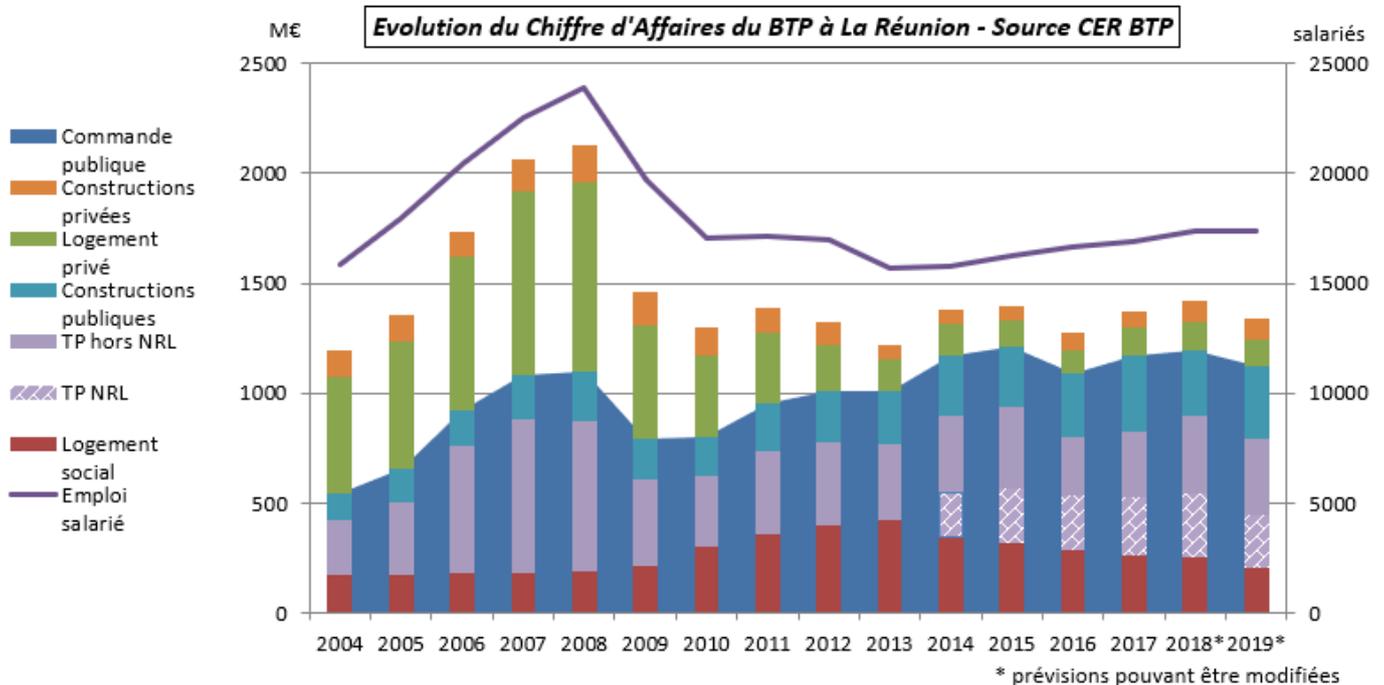
Toutes ces raisons font que la CER BTP et ses partenaires se sont lancés dans un travail de promotion de l'utilisation des matériaux recyclés à La Réunion. Le groupe de travail « matériaux recyclés » est à l'origine du guide « Utilisation des déchets recyclés pour le BTP à La Réunion » réalisé par le BRGM. Ce guide, qui s'adresse à l'ensemble des intervenants de l'acte de construire, a pour objectif de donner un cadre pour l'utilisation des matériaux recyclés à partir des déchets produits dans le BTP, sans pour autant nuire à la qualité des ouvrages et de l'environnement.

Dans la poursuite du travail engagé, la CER BTP a mis en place en 2013 un outil de suivi de la consommation de granulats recyclés à La Réunion afin d'évaluer les effets de la politique de sensibilisation sur la consommation de ces matériaux issus du recyclage des déchets.

Trois fiches présentant les matériaux recyclés ont été élaborées par la CER BTP en 2017 afin de vulgariser l'utilisation de produits issus du recyclage des graves inertes, agrégats d'enrobés et pneumatiques.



## LE GISEMENT POTENTIEL DE DECHETS INERTES ISSUS DU BTP A LA REUNION



Comme le montre le graphique ci-dessous, le secteur du BTP à La Réunion est touché par la crise économique depuis fin 2008, cette baisse d'activité impacterait directement les gisements de déchets.

Dans le cadre de l'élaboration et du suivi du Plan Régional pour la Prévention et la Gestion des Déchets (PRPGD), la Région a missionné la CER BTP pour effectuer l'actualisation des données relatives au gisement de déchets générés par le secteur du BTP.

La CER BTP estime que le gisement de déchets du BTP à 2,3 millions de tonnes. Sur ce gisement, environ 2 millions de tonnes de matériaux inertes sont potentiellement captables pour être valorisés (remblaiement de carrière, plateforme de tri/recyclage, recyclage en centrale d'enrobage).

Pour rappel, les matériaux inertes recyclables sont les graves, les bétons, les enrobés et les céramiques.

Il est à noter que ces matériaux inertes sont captés par d'autres filières<sup>1</sup>. En effet, en considérant la part de déchets issus des chantiers du BTP en 2017 :

- 43,4% des déchets inertes sont utilisés en remblaiement de carrières ;
- 48,7% des déchets inertes sont recyclés en plateforme de tri/recyclage ;
- 3% des déchets inertes sont recyclés en centrale d'enrobage.

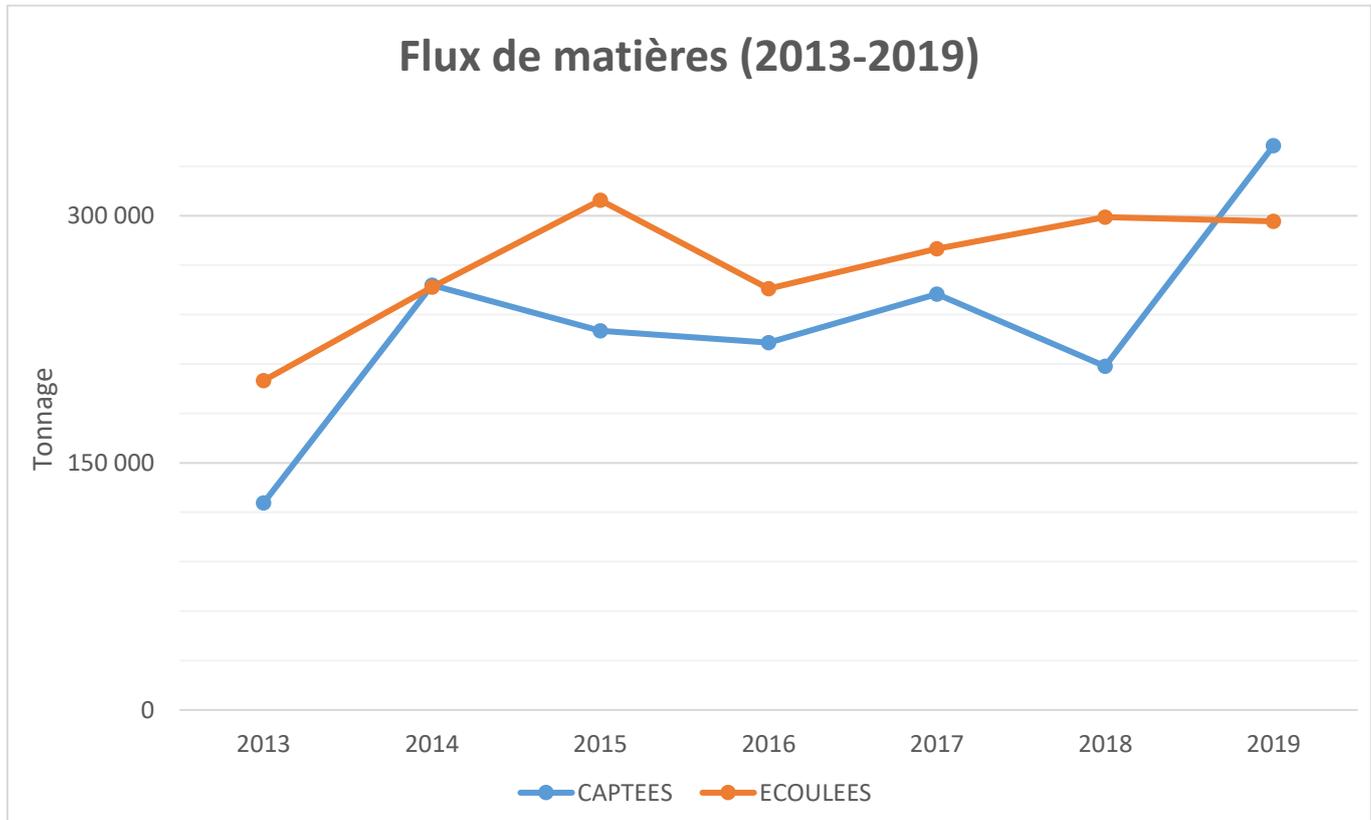
De plus, il n'est pas à exclure que certains déchets sont envoyés vers des filières non règlementées (dépôts sauvages, installations illégales, ...).

<sup>1</sup> Uniquement deux plateformes de tri/recyclage et deux industriels participent à cette étude.

Contrairement à l'étude matières inertes recyclées, l'observatoire des déchets et matériaux recyclés du BTP consistait à interroger l'ensemble des installations de gestion de déchets sur l'île.



## EVOLUTION DES ENTRANTS ET DE LA CONSOMMATION DES MATIERES INERTES DEPUIS 2013



	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Captées (en tonne)</b>	125 761	257 872	230 227	223 044	252 552	208 679	342 504
<b>Écoulées (en tonne)</b>	199 974	256 726	309 434	255 779	279 989	299 263	296 571

Ce graphique retrace l'évolution des entrants et de la consommation des matières inertes depuis la mise en place du suivi trimestriel des matériaux inertes recyclés (2013) par la CER BTP.

Sur la période 2013-2019, les installations professionnelles et industrielles vendent plus de matériaux recyclés qu'elles n'en captent (*sauf en 2014 et en 2019, où CAPTÉES > ECOULÉES*)

En 2014, les installations professionnelles et industrielles ont accueilli plus de matières inertes qu'ils en ont vendu. Cela s'explique par un effet de stock (*différence de 1 146 t*).

En revanche, la tendance s'inverse en 2019 puisque les recycleurs réceptionnent plus de matériaux inertes qu'ils n'en vendent.



## LES ENTRANTS ET LA CONSOMMATION DE MATIERES INERTES A LA REUNION

### 1. LES ENTRANTS DE DECHETS INERTES

Les déchets concernés par ce type de recyclage sont les déchets inertes : matériaux inertes issus de terrassement ou de chantiers de démolition/réhabilitation : béton armés et non armés, gravats, carrelages...

Sur l'année 2019, 342 504 tonnes de déchets inertes ont été captés par les filières légales de traitement de déchets. Ce chiffre représente environ **17,1% du gisement captable** (estimation CER BTP) et une **augmentation de 64 %** par rapport à 2018. Les matériaux de terrassement et bétons non armés, carrelages et céramiques représentent à eux seuls 95% des déchets récupérés par les installations.

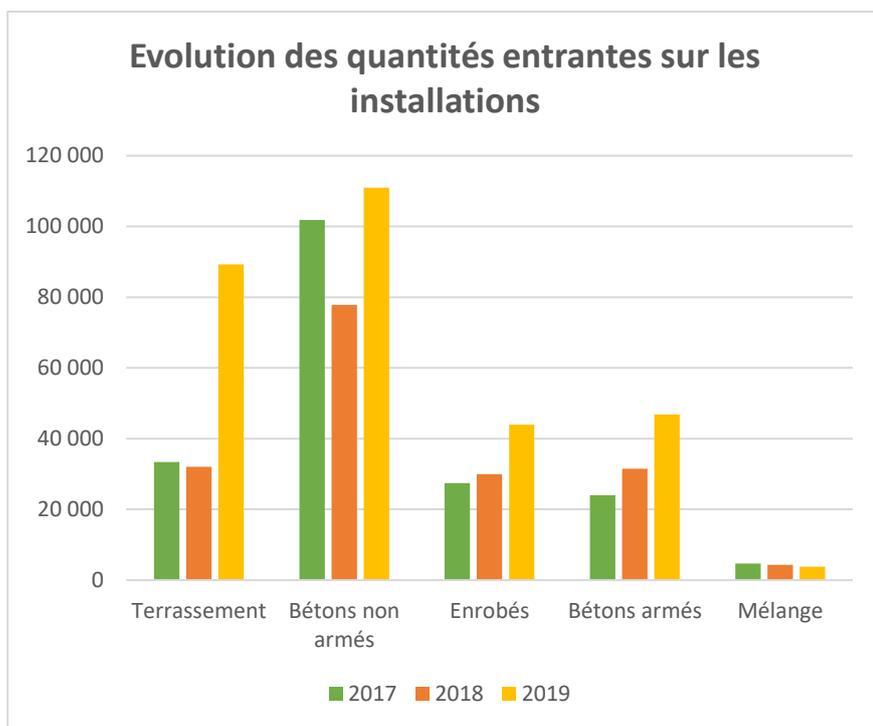
Le tableau suivant présente l'évolution trimestrielle du marché sur l'année 2019 ainsi que l'évolution de celui-ci par rapport à 2018 :

Type de déchets	Quantité de déchets inertes réceptionnée en 2019 (Tonne)				TOTAL			Evolution (2019 / 2018)
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Tonnage 2019	Part de marché	Tonnage 2018	
<b>Matériaux de terrassement</b>	8 652	21 515	22 952	36 195	89 314	42,8%	32 034	<b>179%</b>
<b>Bétons non armés, céramiques, carrelages</b>	19 412	11 540	47 958	32 023	110 933	53,2%	77 824	<b>43%</b>
<b>Enrobé</b>	7 006	10 298	14 412	12 252	43 968	21,1%	29 957	<b>47%</b>
<b>Bétons armés</b>	10 950	7 141	8 037	20 721	46 849	22,5%	31 548	<b>49%</b>
<b>Déchets cités en mélange</b>	1 564	892	633	722	3 811	1,8%	4 354	<b>-12%</b>
<b>Autres (verre, ...)</b>	6 104	11 885	10 729	18 911	47 629	22,8%	32 963	<b>44%</b>
<b>TOTAL</b>	53 688	63 271	104 721	120 824	<b>342 504</b>	164,1%	208 679	<b>64,1%</b>

Sur la période de 2017 à 2019, les bétons non armés sont les matériaux les plus captés (soit 110 KT en 2019).

La collecte de matériaux de terrassement a fortement augmenté entre 2018 et 2019. Elle passe de 33KT à 89 KT sur cette période.

**N.B :** Cette étude est basée sur les déclarations des installations légales de traitement, sont exclus du périmètre de l'étude : les matériaux recyclés in situ (directement sur les chantiers).





## 2. LA CONSOMMATION DE GRAVES RECYCLEES

### La consommation de matériaux inertes

Pour 2019, la consommation de matériaux recyclés a diminué de 1% par rapport à 2018 ce qui représente 2 692 t en moins.

Le tableau ci-suit présente l'évolution trimestrielle du marché sur l'année 2019 ainsi que l'évolution de celui-ci par rapport à 2018 :

Type de déchets	Quantité de déchets inertes écoulee en 2019 (Tonne)				TOTAL		Evolution (2019/2018)
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Tonnage 2019	Part de marché	
<b>Graves recyclées 0/80</b>	39 554	41 463	45 927	30 189	157 133	52,5%	<b>-4%</b>
<b>Graves recyclées 0/63</b>	9 313	11 261	0	0	20 574	6,9%	<b>-54%</b>
<b>Graves recyclées 0/31,5</b>	5 340	10 846	16 929	12 632	45 747	15,3%	<b>79%</b>
<b>Graves recyclées 0/20</b>	8 196	9 318	9 464	10 614	37 592	12,6%	<b>41%</b>
<b>Sables</b>	5 880	5 782	6 615	9 480	27 757	9,3%	<b>15%</b>
<b>Autres</b>	2 564	1 379	1 754	2 071	7 768	2,6%	<b>-46%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>70 847</b>	<b>80 049</b>	<b>80 689</b>	<b>64 986</b>	<b>296 571</b>	<b>99,1%</b>	<b>-1%</b>

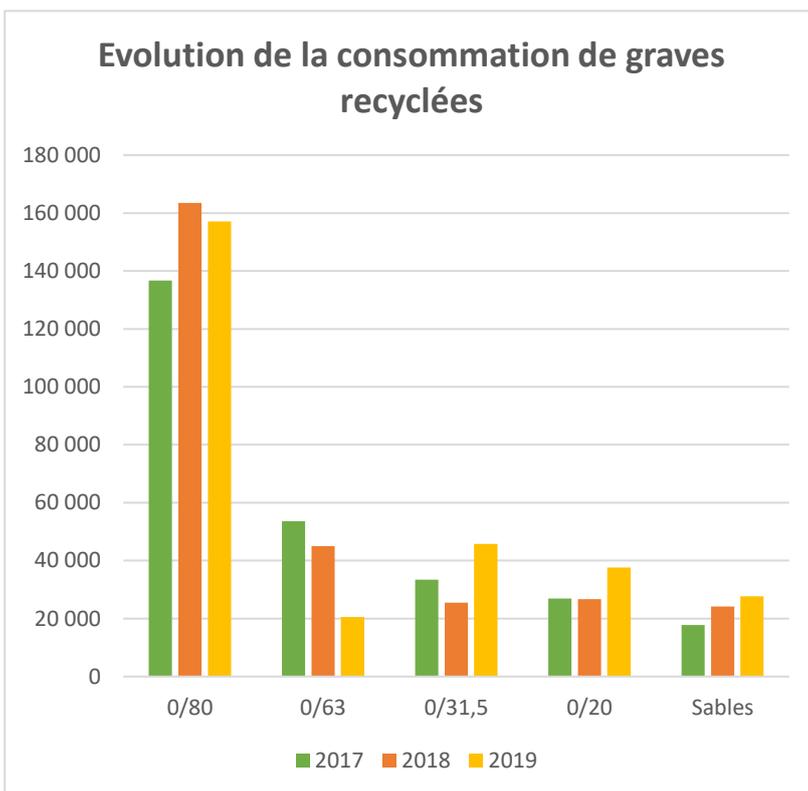
La consommation de la grave 0/80 connaît une légère baisse entre 2018 et 2019 (elle passe de 163KT en 2018 à 157KT).

Néanmoins cette granulométrie reste la plus prisée et représente 53% des matériaux recyclés de type graves vendues à La Réunion.

La consommation de grave 0/63 a diminué de 54 % par rapport à 2018, ce qui représente 8 544 t de moins.

En 2019, on note une légère baisse de la consommation globale. En revanche, la tendance s'est inversée par rapport aux années précédentes : les quantités écoulées sont inférieures à celles captées (342 KT captées > 296 KT écoulées).

**N.B :** Cette étude est basée sur les déclarations des installations légales de traitement, sont exclus du périmètre de l'étude : les matériaux recyclés in situ (directement sur les chantiers).





## CONCLUSION

Sur l'année 2019, plusieurs tendances ont pu être mises en évidence :

On constate que la quantité de déchets inertes captée par les installations professionnelles et industrielles a connu une augmentation, passant de 208 000 tonnes à un peu plus de 342 000 tonnes, soit +64% par rapport à 2018.

La part des déchets inertes captée par les installations professionnelles et industrielles est relativement faible par rapport au gisement de déchets captable.

La consommation de matériaux inertes recyclés s'élève à 296 000 tonnes. Elle a diminué de 1% par rapport à 2018 (299 KT).

Bien qu'en 2019, les recycleurs ont réceptionné plus de matières inertes qu'ils ont vendus, on peut affirmer que la difficulté générale à capter les matières inertes par les est encore présente cette année. En effet, le tonnage de déchets capté par les recycleurs est faible par rapport au gisement de déchets inertes produit par le secteur.

Par ailleurs, des mauvaises pratiques perdurent et entraînent une concurrence déloyale : notamment le fonctionnement de sites illégaux ainsi que la présence de dépôts sauvages. Pour pallier ces problèmes, les maîtres d'ouvrage, responsables de leurs chantiers et donneurs d'ordres, se doivent d'insuffler les bonnes pratiques ( ex : mise en place d'un « lot déchets » séparé lors de la passation de marché de travaux, exiger les bordereaux de suivi de déchets pour une meilleure traçabilité, ...)

Pour conclure, pour les années à venir, la collaboration avec les professionnels de la filière doit continuer et être renforcée dans quatre optiques :

- permettre aux différents acteurs d'améliorer le taux de captage des déchets inertes ;
- sensibiliser les acteurs de l'acte de construire sur l'épuisement des ressources naturelles ;
- vulgariser le recours aux matériaux alternatifs ;
- rassurer les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre prescripteurs quant à leur mise en œuvre.

Cela permettra de tendre, à court terme, vers l'objectif fixé par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (70 % des déchets du BTP doivent être valorisés à horizon 2020) et à plus long terme de contribuer à la transition vers une économie circulaire.

Contact : Mission prévention et gestion des déchets du BTP

Tél. : 0262 40 28 25 – Fax : 0262 40 28 60 – [emeline.techer@i-carre.net](mailto:emeline.techer@i-carre.net)

CER BTP - [www.btp-reunion.net](http://www.btp-reunion.net)